



COMMUNIQUÉ

Séгур de la Santé

À l'issue de nouvelles heures de tractations, laborieuses, un projet d'accord a été trouvé dans les négociations du « Ségur de la santé » : ce jeudi à 1 heure du matin, les syndicats de la fonction publique hospitalière et le ministère de la Santé se sont mis d'accord sur le versement d'au moins 180 € mensuels nets de plus pour les personnels paramédicaux (hors médecins, donc) et non médicaux.

La hausse doit se dérouler en deux temps ; d'abord 90 € nets en septembre, puis la même somme de nouveau en mars.

Elle bénéficiera aux infirmiers, aides-soignants, techniciens, brancardiers, etc.



Pour **FO**, le Ségur de la santé ne s'arrête pas à la FPH ni au ministère de la santé...

Pour **FO DEFENSE**, nous attendons bien sûr la transposition au plus vite, non pas de la négociation, mais des décisions !

Nous interpellons la DCSSA ainsi que la Ministre sur le sujet.

Donner un « nouvel élan » au Service de Santé des Armées passe par là.

Merci aux camarades **FO** de la FPH et Santé pour les négociations et la reconnaissance des agents.

Paris, le 9 juillet 2020